

La ligue pour la Défense du consommateur en atelier au CNCB Vers l'amélioration de la qualité des services...

La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDCB), au regard de la montée des plaintes des consommateurs de la qualité des services en général, et après l'analyse de l'état actuel de la qualité des services d'électricité et d'eau, des télécommunications et des services bancaires, organise depuis hier un séminaire-atelier. Dans la salle de conférence du Conseil National des Chargeurs du Bénin, les participants réfléchissent sur les stratégies de mise en oeuvre pour l'amélioration de la qualité desdits services en République du Bénin.

—Par Victorien NDAKASS

Quarante (40) ans après les indépendances, les politiques de développement des services des télécommunications, de distribution d'eau potable et l'énergie électrique n'ont pu satisfaire les besoins existants. L'ensemble des réformes de politiques économiques entamées au cours de la dernière décennie du second

millénaire et dont les objectifs sont l'assainissement de l'environnement économique et l'amélioration de la qualité des services doivent se poursuivre au troisième millénaire à travers un dialogue social entre décideurs, prestataires de services et consommateurs.



Vue partielle de l'assistance

Pour la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin, le dialogue social entre les différents acteurs de la vie socio-économique d'un pays est comme un mécanisme précieux, nécessaire à la correction des politiques, à l'amélioration de la qualité des biens et services, préalables incontournables au développement harmonieux d'un Etat.

On pourrait se demander pourquoi un tel séminaire-atelier pour «une contribution à l'amélioration de la qualité des services bancaires, d'eau, d'électricité et des télécommunications au Bénin»?

En effet, le développement économique et social d'une nation est la conséquence d'un secteur de services performants et dynamiques. Les services de distribution d'eau, de l'électricité, des télécommunications et ceux des banques représentent les piliers sur lesquels reposent, entre autres, le fonctionnement et le développement de toutes activités dans un Etat ou une région.

Le présent séminaire-atelier a permis seulement aux consommateurs de différents niveaux de la société béninoise, d'exprimer leurs préoccupations sur la qualité des services dont ils souhaitent bénéficier au troisième mil-

lénaire, aux prestataires de services de présenter leurs nouveaux produits et les réformes en cours, visant à rendre dynamiques leurs

cérémonie donne l'occasion aux consommateurs à différents niveaux de la société de soumettre leurs préoccupations aux pres-



Photo: Bertin MEVO

Le présidium à l'ouverture des travaux

prestations, mais aussi, à l'ambition de mettre en place un mécanisme de concertation permanente entre décideurs, prestataires de services et consommateurs.

Pour le président de la Ligue pour la Défense du Consommateur M. Romain; Houéhou, cette rencontre aura le mérite de jeter un pont pour un dialogue permanent entre le groupe économique le plus important que représente les consommateurs et les prestataires de services d'utilité publique.

Prenant la parole à l'ouverture des travaux, le Secrétaire général du ministère des Mines et de l'Energie, M. Nestor Védogbéton s'est réjoui de la tenue du présent séminaire.

Pour lui, la présente

tataires en ce qui concerne la qualité des services rendus afin d'amener ceux-ci à oeuvrer toujours dans le sens de la perfection.

Les objectifs de cet atelier sont très louables et cadrent avec la stratégie de développement définie par le gouvernement en ce sens que la compétitivité et la performance de notre économie dépendent en partie de la qualité des services que les organes publics et privés rendent aux opérateurs économiques et de façon générale aux consommateurs, a-t-il conclu.

Notons que sans l'apport financier de l'Office des Postes et Télécommunications, de Telecel Bénin, Libercom et Eco-Bank, ces assises n'auraient lieu.

M. Olivier GUEZO élu président de la Ligue Départementale de tennis de table de l'Atlantique et du Littoral

C'est à l'Unafira de Cotonou que la Ligue départementale de tennis de table de l'Atlantique et du Littoral a tenu, le lundi 20 août dernier, son assemblée générale en vue du renouvellement de son bureau directeur, arrivé en fin de mandat.

A l'issue des travaux de cette session de la ligue, présidée par le Colonel

B o n i f a c e : Taofick Adam
H O U E G B O N O U,
président de la Fédération Nationale Béninoise de Tennis de Table, un nouveau bureau de huit membres a été élu. Il se compose comme suit:

Président : Olivier Guézo
Vice-Président : Abdel Anziz Moussa
Secrétaire Général

Secrétaire Générale Adjointe : Constance Mensah
Trésorier Général : Serge Trinité Soglo
Trésorier Général Adjoint : William Azakpè
Responsable à l'organisation : Ferdinand SOUNOU
Responsable Adjoint à l'organisation : Léonnel Wilson

R.B.

L'AUTEUR DE L'INFANTICIDE DE PIAMI IDENTIFIE

Une femme de Bensèkou, un village situé à 30 km de la Circonscription urbaine de Kandi, a été identifiée comme étant le présumé auteur de la mort d'un bébé avorté et tué à sept mois de la grossesse et dont le corps avait été retrouvé dans un champ, a-t-on appris hier de la gendarmerie.

Cette femme dont le nom n'a pas été relevé portait

un bébé naturel d'un an environ quand elle est tombée à nouveau enceinte. Prise de honte, la femme découragée a avorté le nouveau-né qu'elle s'appropriait à enterrer après lui avoir fait subir des sévices corporels lorsque les populations alertées ont investi les lieux.

La présumée criminelle en cavale est activement recherchée par la police. (ABP)